

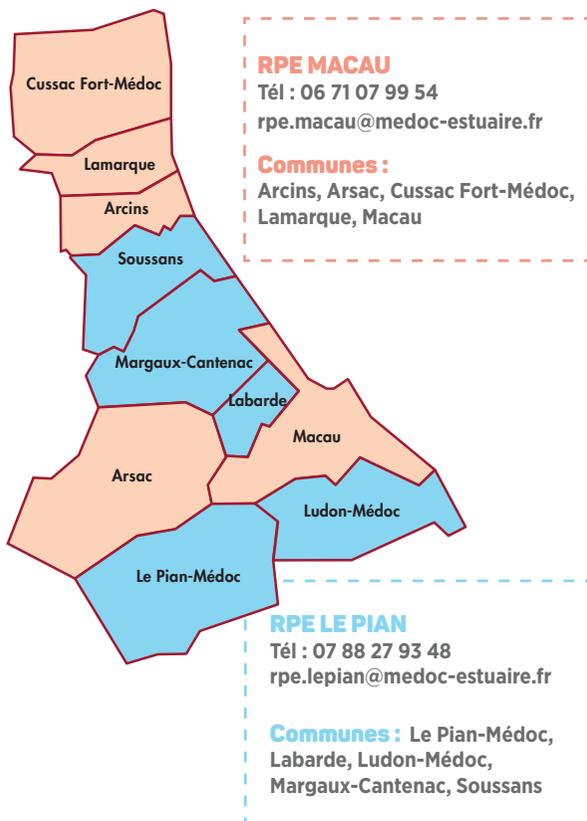
D - LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Les Relais Petite Enfance, animés par des professionnelles de la Petite Enfance, sont des points de référence : lieux d'accueil, d'information et d'animations autour de l'accueil du jeune enfant, lieu d'accompagnement pour les assistants maternels et les familles.

Deux Directrices de Relais sont réparties sur le territoire pour :

- ➔ Accueil des familles et professionnels de la Petite Enfance sur rendez-vous téléphonique ou physique (permanences individuelles).
- ➔ Ateliers sur inscriptions avec, ponctuellement présence d'intervenants extérieurs en fonction des thématiques.

Continuité du service public en alternance lors des vacances scolaires.



Inscriptions en ligne aux ateliers RPE
www.cc-medoc-estuaire.fr/-Inscription-aux-ateliers-.html

MÉMO

Parents, vous souhaitez...



...INSCRIRE VOTRE ENFANT EN MULTI ACCUEIL OU EN MICRO CRÈCHE ?

Le dossier de **demande de place en crèche** est accessible :

- ➔ en ligne : www.cc-medoc-estuaire.fr
- ➔ sur demande par mail : contact@medoc-estuaire.fr
- ➔ sur site : Communauté de Communes Médoc Estuaire, 26 rue de l'Abbé Frémont 33460 Arsac.

Il devra ensuite être retourné, accompagné des **pièces justificatives nécessaires** à son **enregistrement**.



TROUVER UN ASSISTANT MATERNEL, UNE MAM ?

Renseignez-vous auprès des **Relais Petite Enfance**

- ➔ rpe.macau@medoc-estuaire.fr ou rpe.lepian@medoc-estuaire.fr



Retrouvez plus d'infos sur le Guide famille en scannant ce QR Code



Communauté de Communes Médoc Estuaire
Pôle service au public

26 rue de l'Abbé Frémont
33460 Arsac
05 57 88 08 08
contact@medoc-estuaire.fr
www.cc-medoc-estuaire.fr



Ne pas jeter sur la voie publique.

ARCINS
ARSAC
CUSSAC FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX-CANTENAC
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS

Médoc Estuaire
Communauté de Communes

LA PETITE ENFANCE

avant l'entrée à l'école maternelle



Médoc Estuaire
Communauté de Communes

Le **Service Petite Enfance de la Communauté de Communes Médoc Estuaire**, doté d'une équipe professionnelle pluridisciplinaire, est un service entièrement dédié aux familles, qui a pour missions :

- ➔ d'accompagner les familles autour de la parentalité.
- ➔ de proposer et coordonner :

Différents modes d'accueil pour les enfants (collectif/ individuel)

Différents temps d'accueil (régulier, occasionnel, d'urgence)

Il regroupe :

- ▶ **Les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)**
 - Multi Accueils et Micro-crèches
- ▶ **Les Relais Petite Enfance (RPE)**

Les 4 EAJE communautaires ont un **projet d'établissement** qui a pour but de présenter aux familles les grands axes éducatifs, les modalités de travail et de réflexion que l'équipe met en oeuvre pour proposer aux enfants un accueil de qualité. Il est adapté aux besoins des familles et ce quel que soit le type d'accueil dont elles ont besoin.



1- L'accueil collectif

Qu'il soit communautaire, privé ou associatif, l'accueil dit « collectif » consiste en un accueil des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans ou plus* en collectivité, dans un établissement adapté, sécurisé et agréé :

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) DE LA CDC

* 5 ans si l'enfant est en situation de handicap.



MICRO-CRÈCHE LES MILOUS

13 rue du vieux chêne
33460 Lamarque
Tél : 05 56 79 10 85
microcreche@medoc-estuaire.fr

Accueil régulier : 10 places
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30

MICRO-CRÈCHE PICOTI

1 rue Armand Lalande
33460 Margaux-Cantenac
Tél : 05 56 79 18 58
microcreche@medoc-estuaire.fr

Accueil régulier : 9 places
du lundi au vendredi
de 7h30 à 18h30



MULTI-ACCUEIL À PETITS PAS

137 allée Grammont
33290 Le Pian-Médoc
Tél : 05 56 28 16 21
apetitspas@medoc-estuaire.fr

Accueil régulier : 30 places
Accueil d'urgence : 1 place
du lundi au vendredi
de 8h à 18h



MULTI-ACCUEIL PETITS BOUCHONS

Rue de la Longua
33290 Ludon-Médoc
Tél : 05 56 58 85 53
petitsbouchons@medoc-estuaire.fr

Accueil régulier : 20 places
Accueil occasionnel
(Halte-garderie + de 18 mois) : 10 places
Accueil d'urgence : 1 place
du lundi au vendredi
de 8h à 18h

2- L'accueil individuel

A - LA GARDE À DOMICILE

La garde à domicile est l'accueil de(s) l'enfant(s) au domicile des parents par une personne salariée.

B - LES ASSISTANTS MATERNELS

Un Assistant Maternel est un professionnel de la Petite Enfance indépendant, employé par un particulier.

Il possède un agrément (5 ans) du Conseil Départemental après avis de la Protection Maternelle Infantile (PMI) attestant :

- ➔ de ses capacités personnelles à assurer la santé, la sécurité, l'éveil et le développement des enfants âgés de 0 à 6 ans, pendant le temps d'accueil (journée/avant et après l'école).
- ➔ du fait qu'il dispose d'un logement offrant des conditions d'accueil et de sécurité adaptées aux jeunes enfants.

Il peut participer avec les enfants aux ateliers d'éveil proposés par les Relais Petite Enfance (RPE).

Il peut accueillir jusqu'à 4 enfants maximum simultanément à son domicile.



C - LES MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

Les MAM regroupent 1 à 4 Assistants Maternels agréés pour qu'ils exercent leur activité professionnelle dans des locaux extérieurs à leur domicile, qui garantissent la santé, la sécurité et l'éveil des enfants.

Les MAM regroupent 16 enfants au maximum. Le parent est l'employeur de l'assistant maternel.

Ces structures évoluant régulièrement, n'hésitez pas à aller sur le site monenfant.fr pour voir leur localisation
Liens utiles : caf.fr / monenfant.fr pajeemploi.urssaf.fr